

Pourquoi le travail social ?

Définition, figures, clinique

Saül Karsz

2^e édition

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2011
ISBN 978-2-10-056601-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À Jean-Jacques Bonhomme, Alain-Georges Bouché
Claudine Hourcadet, Marga Mendelenko,
lecteurs critiques et attentifs
de la deuxième version de cet ouvrage
discutable, c'est-à-dire à discuter.*

*Aux très nombreux travailleurs sociaux,
pour ce qu'ils m'apprennent depuis des années,
délibérément et à leur insu,
sur le travail social, et aussi sur le reste...
S.K.*

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	VII
<i>Introduction</i>	1
1. Définir le travail social	11
Peut-on définir le travail social ?	12
Faut-il définir le travail social ?	17
Dialectique de la définition	19
Place socio-historique du travail social	23
Le travail social est un processus de production	41
2. De la charité à la prise en charge, de la prise en charge à la prise en compte...	95
Deux figures stratégiques... et une troisième	96
Un schéma de travail	104
<i>Paramètres : croyances et savoirs, 104 • Modalités : dispositifs et contraintes, 132 • Personnages : statut des praticiens et qualification des populations, 144</i>	
À propos de la prise en compte	157
Conclure, poursuivre...	165

3. Une clinique transdisciplinaire de l'intervention sociale	167
Qu'est-ce donc qu'une clinique ?	174
<i>Du côté du dictionnaire, 174 • Premier principe clinique : « un par un », 176 • Deuxième principe clinique : le souci du concret, 183 • La clinique, toujours psychologique ?, 189 • Colmatages imaginaires, 193</i>	
Catégories cliniques	196
<i>Du cas à la situation..., 198 • Du bénéficiaire au destinataire..., 206 • De l'histoire comme contexte à l'histoire comme matière de l'intervention sociale, 208 • De la prise en charge à la prise en compte, 212</i>	
Positions cliniques	214
<i>Théories implicites et théories explicites, 218 • Les idéologies, ou l'impossible neutralité, 225 • Pas de clinique sans clinicien, 231 • Fondement éthique ou positionnement éthique ?, 235</i>	
Mise en perspective	236
<i>Bibliographie sélective</i>	242
<i>Index</i>	245

Avant-propos

DEUX SÉRIES de raisons justifient cette deuxième édition largement revue et augmentée de *Pourquoi le travail social* ?

Des raisons qui tiennent de la poupée russe, tout d'abord. En effet, l'édition originale française de cet ouvrage est parue en 2004, suivie de plusieurs réimpressions jusqu'en 2010. Entre-temps, une édition en langue espagnole fut publiée en 2007 à Barcelone, que j'ai cosignée. Ceci m'a permis une certaine lecture distancée de l'original. La version espagnole est une traduction délibérément non littérale de l'original français ; de très nombreux développements, corrections de fond et de forme, éclaircissements et rectificatifs y figurent. Ce sont ces développements, corrections et rectificatifs que Claudine Hourcadet s'est chargée, avec compétence et célérité, d'incorporer à la version française. À mon tour, je m'en suis inspiré pour remodeler encore la nouvelle édition présentée dans ce volume, qui déroule des arguments absents dans l'original français de départ et dans la version espagnole. En tout, quelque 80 pages de plus. Un livre sans fin, dirait mon compatriote Borges, l'universel.

Des raisons qui tiennent aux avatars du travail social, ensuite. Les conditions d'exercice professionnel deviennent chaque jour plus malaisées, étriquées, improbables. L'énigme de sa raison d'être, de sa puissance et de ses limites s'en est notablement épaissie. Mais son utilité n'est nullement en cause. Le travail social n'est pas menacé de disparition. Il y a une énigme du travail social, mais sans doute pas de mystère. Car si les interventions sociales ne peuvent pas tout, elles peuvent beaucoup – pour peu qu'on se donne la peine d'en repérer précisément le registre et la portée. Forger des pistes et des

orientations fondées en théorie et pertinentes en pratique : voilà ce que je voudrais soumettre maintenant à l'avis critique du lecteur. Parce que nous vivons une époque difficile, très difficile, à laquelle, cependant, il ne s'agit surtout pas de se résigner.

D'autant plus que, j'y insiste tout au long de cet ouvrage, déchiffrer quelque peu ce qui fonctionne dans le travail social et ce qu'à son tour celui-ci fait fonctionner, devrait nous aider à saisir de quoi on parle quand on dit « social », et de quoi on ne parle surtout pas...

Saül KARSZ

Arcueil, novembre 2010

Introduction

Sorbonne. Vin d'honneur pour le départ à la retraite d'un collègue, sociologue et anthropologue honorablement connu. Dans un aparté, il m'interpelle, affable : « Cher ami, je me suis laissé dire... que vous fréquentez les travailleurs sociaux !? ». J'acquiesce. « C'est sans doute pour des raisons alimentaires ? ». « Oh, ce n'est guère attractif de ce côté-là ! ». « Mais on connaît vos préoccupations épistémologiques, votre souci de rigueur théorique. Comment se fait-il alors que... ».

ÉNIGMATIQUE TRAVAIL SOCIAL. À commencer par sa dénomination, apparemment tautologique : dans tous domaines, le travail est toujours social, mobilise des compétences socialement reconnues ou socialement déniées, et enfin produit des biens et des services évidemment destinés à une consommation elle-même sociale. Quant à ses agents, il s'agit de travailleurs... sociaux, puisqu'il n'y en a pas d'autres. Mais si tous les travailleurs sont sociaux, certains le seraient-ils plus que d'autres ?

Las, même si on y voyait une tautologie ou une convention langagière, encore faudrait-il expliquer pourquoi celles-là et pas d'autres...

D'autant que les travailleurs sociaux travaillent, œuvrent, s'affairent, dans des conditions très généralement difficiles, à propos de problèmes faisant jouer à la fois des dimensions économiques, politiques, juridiques, scolaires, morales, sexuelles... À tour de rôle, sinon simultanément, ils sont suspectés d'en faire trop, ou pas assez, ou pas ce qu'il faudrait. Leur efficacité est parfois mise en avant, mais les

raisons ne semblent pas toujours évidentes. Les intéressés soulignent l'imprécision des consignes qui leur sont données, quoique souvent ils se méfient de celles qui leur parviennent. Les tutelles administratives et politiques, qui tiennent à les encadrer au plus près, inventent régulièrement de nouveaux dispositifs de suivi et d'évaluation. Les centres de formation s'emploient à organiser des enseignements dits théoriques et des stages appelés pratiques préparant à des exercices professionnels plausibles, sans que ces deux aspects théoriques et pratiques, effectivement imprescriptibles, s'intègrent vraiment l'un dans l'autre, sans qu'ils se fécondent réciproquement. Quant aux publics, ils attendent beaucoup du travail social tout en questionnant la solidité des dispositifs, la portée des interventions, l'intérêt professionnel et personnel des intervenants. Raccommodages, réformes et surtout restrictions se succèdent afin de circonscrire ce serpent de mer que sont les interventions sociales. N'empêche que le travail social existe, fonctionne, produit des effets, dans le cadre d'une politique sociale donnée, par l'intervention de milliers d'agents spécialisés qui contribuent à la survie matérielle et psychique de très nombreux enfants, individus, familles, groupes. Telle est, précisément, l'énigme : non pas que de curieuses tautologies, des tensions multiples, des contradictions majeures traversent ce champ, mais que ni les unes ni les autres ne lui interdisent nullement d'exister. Nous pourrions même soutenir que ces conditions garantissent la pérennité et le fonctionnement du travail social ! Ce n'est pas malgré mais grâce à ces conditions que celui-ci survit.

De ce point de vue au moins, on ne saurait prétendre qu'aujourd'hui le travail social se porte mal. Une vaste littérature le prétend, comme nous verrons plus loin, dans laquelle doléances, condoléances et nostalgies l'emportent largement sur l'analyse rigoureuse, sur la définition argumentée. Trop d'envolées lyriques et/ou gestionnaires, pas assez de concepts. Si quelque chose menace le travail social, c'est plutôt la pénurie de personnels qualifiés vis-à-vis du nombre élevé de postes vacants. C'est également la fragilité des ressources méthodologiques et des stratégies d'intervention. S'y pose la question – ô combien stratégique – de ce que nous appellerons *la formation ininterrompue* des personnels en activité, en fonction des budgets alloués par les services employeurs et de l'importance que ceux-ci savent ou ne savent pas accorder à la dite formation.

Il y a là quelque chose à éclaircir. Objectif, justement, d'une bibliographie dense, inégale, en croissance exponentielle : le travail

social est loin d'être le thème sur lequel on écrit ou on parle le moins. Et c'est à juste titre que les sciences sociales et humaines, le droit, la médecine et la psychiatrie, y occupent une place de choix. Le genre de situations auquel le travail social se confronte ainsi que le fonctionnement institutionnel, politique et économique des dispositifs sociaux constituent des terrains de choix pour ces disciplines, qui explorent un continent immense, riche de ressources et de débouchés de toutes sortes, aussi diversifié qu'apparemment inépuisable.

Impossible d'appréhender les différentes facettes du travail social, et surtout de le pratiquer au quotidien, sans un recours soutenu aux sciences sociales et humaines. La sociologie, l'économie, l'ethnologie, la psychologie, mais aussi le droit, par ailleurs la psychanalyse et les références marxistes... œuvrent, selon des scénarios fort différents, dans la formation initiale et permanente des travailleurs sociaux, dans l'analyse des situations traitées, dans les rapports rendus aux tutelles administratives, dans la supervision et autres modalités d'analyse de la pratique, dans le vocabulaire journalier. Les sciences sociales et humaines y prennent part explicitement (ce qui est pour le moins souhaitable !) ou, au contraire, brillent par leur absence, auquel cas trop de place est abandonnée au « sens de l'humain », cette intuition trop-trop opaque pour être bonne conseillère.

Mais ce sont également les sciences sociales et humaines qui obscurcissent la compréhension du travail social. Volet probablement inattendu du paradoxe.

Expliquons-nous. Au fil d'un long processus, d'ailleurs toujours en cours, ces disciplines se sont suffisamment dégagées de la philosophie sociale, soit des grandes fresques plus ou moins essayistes et littéraires, pour donner naissance à des corpus de connaissances et d'analyses à visée scientifique. Une spécialisation croissante s'ensuit, gage de rigueur conceptuelle et expérimentale, mais qui induit une étanchéité certaine des approches¹. Sauf exception, ces disciplines, ainsi que les théories développées en chacune d'elles, vivent dans des mondes parallèles. Centres d'intérêt, démarches, concepts et

1. Maurice Godelier remarquait jadis que quand l'Indien de l'Altiplano péruvien reste dans sa communauté, dans les montagnes, il fait l'objet de l'anthropologie ; si en revanche il descend en ville chercher du travail, ce sont la sociologie et/ou l'économie qui s'en occupent. Et si, en outre, cet indien connaît quelques inquiétudes plus ou moins angoissantes au point de perdre le sommeil et l'appétit, c'est probablement le psychologue – interculturel, de préférence – qu'il faudra consulter...

personnages différent d'autant que chaque discipline connaît de forts clivages internes. Et c'est là, justement, que le bât blesse ! Comme indiqué ci-dessus, le travail social se confronte à des situations comportant, **à la fois**, des dimensions multiples et variées : économiques, psychiques, scolaires, sexuelles, politiques, administratives... Dimensions qui ne se confondent pas les unes avec les autres, sans pour autant fonctionner chacune de son côté. Le travail social relie, les sciences sociales et humaines séparent.

Un service social spécialisé en matière de logement intervient **à propos** de logement, **sous prétexte** de logement. Il ne peut le faire sans s'enquérir de la situation des publics au regard des dispositifs réglementaires, quotas migratoires et autres discriminations plus ou moins positives, sans interroger les caractéristiques psychiques de ces publics, leur vie familiale, leur parcours scolaire, leur capital culturel, leur statut économique, leur profession, leur histoire, et sans que le praticien ne s'engage dans une direction plutôt que dans une autre. Car les logements sociaux ne logent pas que des locataires... Tel est l'indépassable paradoxe : nécessité primordiale des sciences sociales et humaines, qui livrent de précieux éléments de compréhension et d'analyse, sans pour autant être à même de rendre compte de l'objet spécifique du travail social ni du genre d'intervention que celui-ci opère. L'un et l'autre leur échappent. Car le défi n'est pas mince. Objet et intervention revêtent un caractère général (multiples registres mobilisés en simultanée), tout en restant parfaitement spécifiques : ils ne sont pas n'importe lesquels. Il ne suffit pas de tout mélanger pour qu'il y ait du travail social. Quelle que soit son amplitude, ou à cause de celle-ci, le travail social ne traite pas de n'importe quel problème, ni de n'importe quelle manière, ni ne produit n'importe quel effet.

On comprend alors que la spécialisation des sciences sociales et humaines constitue un atout certain et en même temps une limitation rédhibitoire. La riche bibliographie sociologique, psychologique, psychanalytique, juridique... a sans aucun doute raison d'aborder le travail social d'un point de vue sociologique, psychologique, etc. Rien de plus indispensable, bien entendu. Sauf que le travail social n'est pas soluble dans ces dimensions particulières. Inclus dans toutes, expliqué par aucune. Il s'avère coriace, sinon réfractaire aux disciplines dont la thématique affichée est pourtant le social, les questions sociales, les activités sociales, les problèmes sociaux... Il résiste à ceux qui entendent détenir une compétence en la matière. Même quand on avance que le travail social est une discipline autonome (probablement